

Le gouvernement veut «maintenir» la possibilité de recourir au passe sanitaire «jusqu'à l'été» 2022

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 7 minutes,

Mis à jour à l'instant

Un projet de loi sera présenté le 13 octobre en Conseil des ministres pour maintenir la possibilité de recourir au passe sanitaire.

Le gouvernement veut «*maintenir la possibilité de recourir*» au passe sanitaire «*jusqu'à l'été*» 2022, a déclaré son porte-parole Gabriel Attal mercredi 29 septembre, confirmant qu'un projet de loi en ce sens serait présenté le 13 octobre en Conseil des ministres.

À découvrir

→ **Présidentielle 2022 : où en sont les candidats dans les sondages ?**

«*Il faut se donner les moyens pendant encore plusieurs mois d'avoir la possibilité de recourir à des mesures, si c'est nécessaire, pour protéger les Français*», a-t-il indiqué à l'issue du Conseil des ministres, alors que la possibilité légale de mise en place du passe sanitaire arrive à échéance le 15 novembre. «*Ce que nous voulons, ce que nous allons proposer au Parlement, c'est de maintenir pendant plusieurs mois encore, jusqu'à l'été, la possibilité d'y recourir*», a-t-il ajouté.